## DEBUT SEPTEMBRE 1975.- 7 5 1 0 2 5 9 2

Lieu dit " KERDRUC " com. de Nevez .-(29 S)

pour effectuer l'enquête fin Septembre 1975.

ENQUETE SUR DES TRACES TROUBLANTES DECOUVERTES SUR LE SOL. (Jean ClaudeCHAPOLIN et Jacques DURAND).

LIEU: Lieu dit "KERDRUC" commune de Nevez (Finistère Sud)
Kerdruc est situé en bordure de bras de mer l'Aven. Le lieu
dit est distant de 4 kms à vol d'oiseau de PONT AVEN (29 S),
de 5 kms de RIEC S/BELON et de I4 kms de Concarneau.

Carte Michelin n° 230 - I cm = 2 kms - 3 - 4 - 5 ème plis.
Cas signalé par M. BROCHARD, délégué LDKN. Un procés verbal
a été établi par la Gendarmerie de PONT AVEN qui avait été
requise sur demande de la Préfecture du Finistère à Quimper

Le champ où le phénomène s'est produit est attenant à l'habitation de M. SELLIN. Ce sont des cercles qui vont 2 par 2 et
sont tangents. L'un a un diamètre de 5 m 80. L'agtre de
4 m 40. Ces cercles sont délimités sur le sol par une couronne de 0 m 60 de large dont l'herbe est de couleur vert foncé,
alors que l'herbe est de couleur plus claire ailleurs.

AUDITION DE M. Jean SELLIN - 54 ans, cultivateur, demeurant au lieu dit " DERDRUC " commune de Nevez.

"J'exploite une ferme au lieu dit "Kerdruc". Au début du mois de Septembre 1975, je suis allé dans mon champ situé prés de la maison d'habitation. J'ai alors constaté sur le sol, qu'il y avait six cercles qui allaient 2 par 2 et qui avaient presque la même dimension. La couronne des cercles était délimitée par la brûlure de l'herbe.

J'ai trouvé cela anormal, et j'ai averti Monsieur GUEGUEN, demeurant au Manoir de Kernangard à Petrez Plage (29). Ce

de la terre à l'endroit des cercles. Cette opération a été effectuée par la Commission Nationale de Recherches sur les OVNI de Quimper. Siège: 9, avenue de la France Libre. J'ai également avisé de ces faits M. BOEDEC, demeurant I rue Montauban à VAUJOURS (Seine St Denis). C'est tout ce que je peux dire n'ayant jamais vu aucun objet dans ce champ. Je peux ajouter que tout au début du mois de Septembre, ma famme a vu dans la nuit, une lueur et perçu un léger bruit, mais je ne peux vous dire si cela a un rapport avec les traces enquestix question." NOTE DES ENQUETEURS : Lors de notre visite au domicile de M. SELLIN (Mi-Juin 1976) nous avons pu accéder au champ où l'intéressé a découvert les traces. Cet endroit est en fait, une prairie, contigue au domicile de M. SELLIN. D'aprés les photographies prises par la Brigade de gendarmerie, les traces les plus proches ne devaient pas en être éloignées de plus de 40 à 50 m environ. Le sol est relativement plat et dur pouvant supporter une masse importante. En raison de la sécheresse l'herbe est sèche et jaunie. Aucune trace du phénomène précité ne subsiste à ce jour. L'analyse des échantillons du terrain n'a rien donné.

Ce dernier a fait menir des personnes qui onn prélevé

ANNEXE A L'ENQUETE RAR J.L. BROCHARD :Voici quelques éléments supplémentaires qui offrent quelque intérêt pour l'enquête et que jetiens dela bouche même des témoins. Chaque jour, M. SELLIN avait l'habitude de parquer les vaches dans le champ à côté de &a ferme. Le matin de la dédouverte des traces et les jours suivants elles ne voulurent jamais y pénétrer. Elles semblaient trés excitées

précisa M. SELLIN.

- Mme SELLIN ressentira des picotements aux extrêmités de ses membres et qui seront permanents durant prés d'un mois, aprés qu'elle eut pénétré dans le champ en question.

Elle sera la seule à ressentir le phénomène.

Un spécialiste de la Faculté des Sciences de BREST, consulté, a démanti catégoriquement toute explication laissant à penser qu'il pouvait s'agir de " Ronds de Sorcière E.

Des prélèments de terrain expédiés à M. POHER par la Commission de Quimper se sont avérés négatifs.